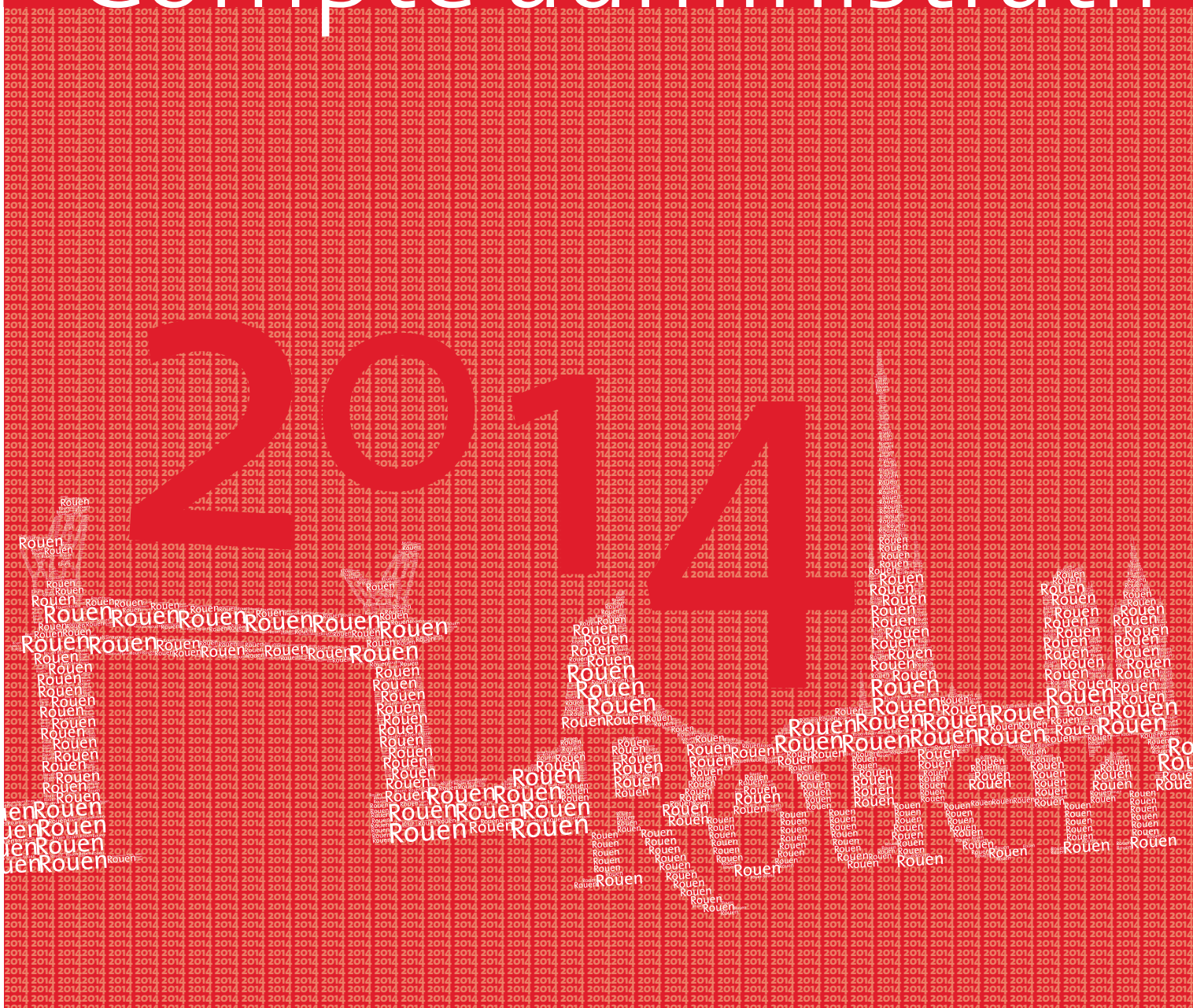




Compte administratif



Présentation détaillée
Direction des finances

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	3
I. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014.....	4
A. LES RESULTATS DE CLOTURE (MOUVEMENTS REELS ET D'ORDRE)	4
B. LES RESULTATS EN MOUVEMENTS REELS.....	5
C. LES RESULTATS DEVELOPPES (ORDRE, REELS ET RESULTAT ANTERIEURS REPORTES)	6
D. LES RATIOS D'EPARGNE	7
II. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	8
A. EVOLUTION DES RECETTES.....	8
1) <i>Le produit des impôts directs</i>	9
2) <i>Le produit des impôts indirects</i>	10
3) <i>La dotation globale de fonctionnement</i>	10
4) <i>Les dotations de la CREA / MRN</i>	11
5) <i>Les recettes tarifaires et droits de stationnement</i>	12
6) <i>Les subventions de fonctionnement</i>	12
7) <i>Les cessions</i>	12
B. EVOLUTION DES DEPENSES	13
1) <i>Les dépenses de personnel</i>	14
2) <i>Les dépenses de fonctionnement général</i>	15
3) <i>Les subventions aux associations</i>	15
4) <i>Les participations de la Ville</i>	16
5) <i>Les charges de la dette</i>	16
III. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	17
A. EVOLUTION DES DEPENSES	17
B. EVOLUTION DES RECETTES.....	18
1) <i>Les subventions d'investissements reçues</i>	18
2) <i>Les autres recettes d'investissement</i>	19
IV. LA GESTION DE LA DETTE.....	20
A. LA DETTE PROPRE	20
1) <i>Les emprunts nouveaux 2014</i>	20
2) <i>L'encours de dette</i>	21
3) <i>La structure de dette</i>	22
B. LA DETTE GARANTIE	23
C. LA GESTION DE TRESORERIE	23
V. ANNEXES.....	25
A. BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE.....	25
B. BUDGET ANNEXE DU HANGAR 23.....	26
C. BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES AMENAGEES ASSUJETTES A LA TVA.....	27

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau 1 : Evolution du résultat de l'exercice entre 2009 et 2014	4
Tableau 2 : Evolution du résultat de clôture entre 2009 et 2014	4
Tableau 3 : Evolution du résultat en mouvement réels entre 2009 et 2014	5
Tableau 4 : Détail du résultat 2014	6
Tableau 5 : Evolution des ratios d'épargne entre 2009 et 2014	7
Tableau 6 : Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014.....	8
Tableau 7 : Evolution des dotations de l'intercommunalité entre 2009 et 2014	11
Tableau 8 : Evolution des cessions d'actifs entre 2009 et 2014.....	13
Tableau 9 : Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014.....	14
Tableau 10 : Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014.....	14
Tableau 11 : Liste des principales opérations d'investissement pour l'année 2014.....	18
Tableau 12 : Caractéristiques des emprunts mobilisés en 2014.....	20
Tableau 13 : Evolution de l'encours de dette en 2014.....	21
Tableau 14 : Comparaison des caractéristiques des lignes de trésorerie	24

Figures

Figure 1 : Evolution du fonds de roulement entre 2009 et 2014.....	5
Figure 2 : Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2014	8
Figure 3 : Evolution du produit et des taux de la fiscalité locale entre 2009 et 2014.....	9
Figure 4 : Evolution de la dotation globale de fonctionnement entre 2009 et 2014.....	11
Figure 5 : Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2014	14
Figure 6 : Secteurs d'intervention des subventions	15
Figure 7 : Evolution des dépenses d'investissement entre 2009 et 2014.....	17
Figure 8 : Répartition par pôle des crédits de paiement 2014.....	18
Figure 9 : Profil d'extinction de l'encours de dette	21
Figure 10 : Evolution de la capacité de désendettement entre 2009 et 2014.....	22
Figure 11 : Taux moyen de la dette	22
Figure 12 : Dette selon la charte de bonne conduite	23

I. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

A. Les résultats de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Concernant le budget principal, les résultats de l'exercice 2014 (mouvements afférents au seul exercice 2014, hors reprise des résultats des exercices antérieurs) sont les suivants (opérations d'ordre comprises) :

Tableau 1 : Evolution du résultat de l'exercice entre 2009 et 2014

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT	24 385 406	18 119 001	2 981 308	1 109 065	2 723 787	-1 636 064
INVESTISSEMENT	-15 681 817	-15 803 824	-5 495 268	4 915 090	-13 117 031	-2 041 945
TOTAL	8 703 588	2 315 178	-2 513 960	6 024 155	-10 393 244	-3 678 009

En 2014, les mouvements de l'exercice conduisent donc à un prélèvement sur le fonds de roulement (constitué du cumul des résultats des exercices antérieurs) à hauteur de 3 678 009 €.

En prenant en compte les résultats antérieurs, les résultats de clôture du budget principal s'expriment de la manière suivante :

Tableau 2 : Evolution du résultat de clôture entre 2009 et 2014

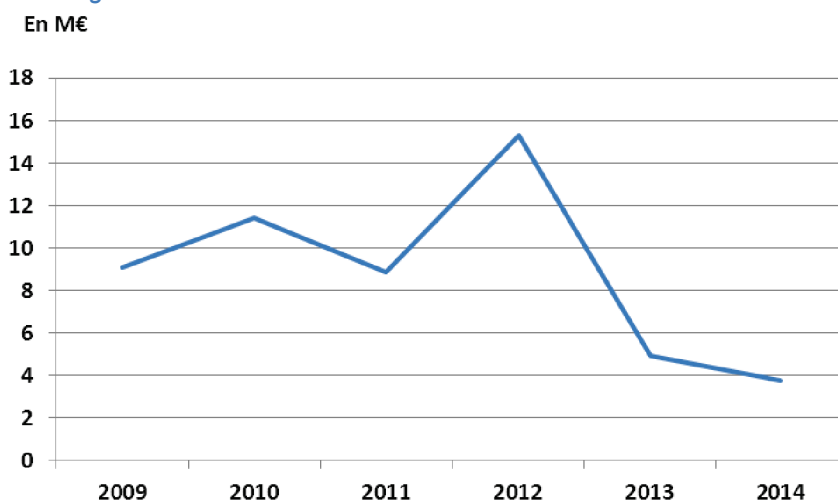
(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT	24 765 293	19 686 453	5 774 874	4 977 099	7 700 887	5 775 600
INVESTISSEMENT	-15 681 817	-8 287 799	3 109 820	10 320 407	-2 796 625	-2 041 945
TOTAL	9 083 476	11 398 654	8 884 694	15 297 506	4 904 262	3 733 656

Il est important de préciser dès à présent que le résultat de clôture de fonctionnement 2013 repris en 2014 a été augmenté, sur demande expresse du Trésor Public, de 2 507 402,69 €. Cette modification permet de prendre en compte le résultat de clôture du Groupement d'Intérêt Public (GIP) du Grand Projet de Ville, réintégré dans le budget de la Ville à la suite de la dissolution de ce GIP. Le compte de gestion 2014 du Comptable public fait naturellement apparaître une modification identique.

Suite à cette opération, le résultat de clôture 2013, repris en 2014, est donc porté de 4 904 262 € à 7 411 665 €. Après prélèvement de 3 678 009 €, résultant des mouvements

de l'exercice, le résultat de clôture 2014 s'établit donc in fine à 3 733 656 €, soit le plus faible résultat depuis 2009.

Figure 1 : Evolution du fonds de roulement entre 2009 et 2014



Ceci témoigne d'un recours à l'emprunt maîtrisé, et de la justesse des hypothèses de réalisation du budget qui le sous-tendent. Ainsi, la section de fonctionnement ne sera pas grevée, sur les exercices 2015 et suivants, de frais financiers « inutiles » qui auraient pu découler d'une levée de fonds trop importante en 2014.

B. Les résultats en mouvements réels

Les mouvements réels (donnant lieu à encaissement ou décaissement effectifs) constatés sur le budget principal se présentent ainsi (hors reprise des résultats des exercices antérieurs) :

Tableau 3 : Evolution du résultat en mouvement réels entre 2009 et 2014

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT						
Recettes	176 660 156	182 738 775	176 976 871	171 446 417	175 805 991	172 652 597
Dépenses	139 627 425	147 807 448	149 164 762	155 140 125	156 548 258	157 750 962
SOLDE	37 032 731	34 931 327	27 812 109	16 306 292	19 257 733	14 901 635
INVESTISSEMENT						
Recettes	45 676 701	35 703 435	26 902 054	58 941 892	47 431 907	52 994 775
Dépenses	74 005 844	68 319 584	57 228 124	69 224 029	77 082 885	71 574 420
SOLDE	-28 329 143	-32 616 149	-30 326 070	-10 282 137	-29 650 977	-18 579 645
TOTAL	8 703 588	2 315 178	-2 513 961	6 024 155	-10 393 244	-3 678 009

C. Les résultats développés (ordre, réels et résultat antérieurs reportés)

En définitive, l'exercice 2013 du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

Tableau 4 : Détail du résultat 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	157 750 962
Recettes réelles de fonctionnement	172 652 597
SOUS TOTAL	14 901 635
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	18 240 592
Recettes d'ordre de fonctionnement	1 702 892
SOUS TOTAL	-16 537 700
Résultat de l'exercice 2014	-1 636 064
Résultat antérieur reporté 2013	7 411 665
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2014	5 775 600
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	59 031 909
Recettes réelles d'investissement	40 452 264
SOUS TOTAL	-18 579 645
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	6 761 124
Recettes d'ordre d'investissement	23 298 824
SOUS TOTAL	16 537 700
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	12 542 511
Recettes	12 542 511
Résultat de l'exercice 2014	-2 041 945
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</u>	
Résultat antérieur reporté 2013	-2 796 625
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2013	2 796 625
TOTAL	0
Résultat de clôture de la section d'investissement 2014	-2 041 945
Résultat de clôture 2014	3 733 656

Au 31 décembre 2014, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente donc un excédent de 5 775 600 €.

La section d'investissement fait ressortir un résultat de clôture déficitaire de - 2 041 945 €.

Il en découle un résultat de clôture 2014 cumulé de 3 733 656 € pour le budget principal de la Ville de Rouen.

D. Les ratios d'épargne

Tableau 5 : Evolution des ratios d'épargne entre 2009 et 2014

(en K€)	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	153 823	170 589	170 512	168 998	173 301	171 471
Dépenses réelles de fonctionnement	139 627	147 807	149 165	155 140	156 548	157 751
EPARGNE BRUTE	14 196	22 781	21 347	13 858	16 752	13 720
Amortissement du capital de la dette	15 571	15 393	14 309	14 611	16 304	16 394
EPARGNE NETTE	-1 375	7 388	7 039	-753	449	-2 674

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été maîtrisées en 2014 : en augmentation de moins de 0,8% par rapport à 2013, soit +1,2 M€.

Cependant, les recettes réelles de fonctionnement affichent un mouvement de baisse par rapport à l'exercice précédent de -1,1%, soit -1,8 millions d'euros (M€), notamment du fait de la diminution de -1,3 M€ de la Dotation Globale de Fonctionnement.

L'épargne brute marque un recul, de l'ordre de -3 M€, qui impacte directement l'épargne nette dans la mesure où le remboursement en capital de la dette reste stable.

II. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

A. Evolution des recettes

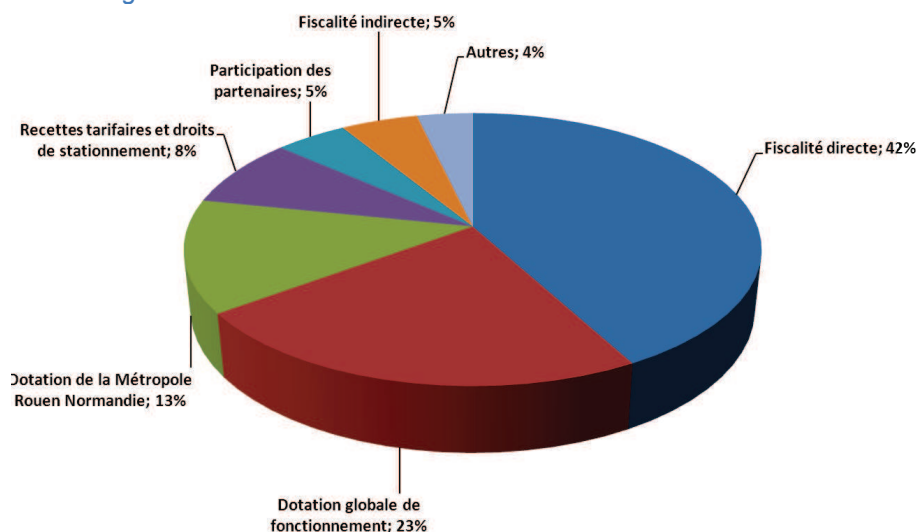
L'année 2014 est marquée par une baisse des recettes de fonctionnement de 2,74% par rapport à l'année précédente¹. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des dotations de l'Etat, mais également par des cessions d'actifs plus faibles que par le passé.

Tableau 6 : Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Montant (en €)						
RFF (hors cessions d'actifs)	153 823 167	170 588 599	170 511 880	168 998 401	173 265 748	169 779 533
RFF (y compris cessions d'actifs)	176 660 156	182 738 774	176 976 871	171 446 417	175 771 126	170 960 897
Variation (en %)						
RFF (hors cessions d'actifs)	-1,36	10,90	-0,04	-0,89	2,53	-2,01
RFF (y compris cessions d'actifs)	12,57	3,44	-3,15	-3,12	2,52	-2,74

Les recettes réelles de fonctionnement de la Ville de Rouen sont constituées par la fiscalité directe pour 42% ; par la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat pour 23% ; par les dotations de la CREA / Métropole Rouen Normandie (MRN), composées de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, pour 13% ; par l'exploitation des services publics culturels, sportifs, éducatifs et sociaux, ainsi que les droits de stationnement pour 8%.

Figure 2 : Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2014

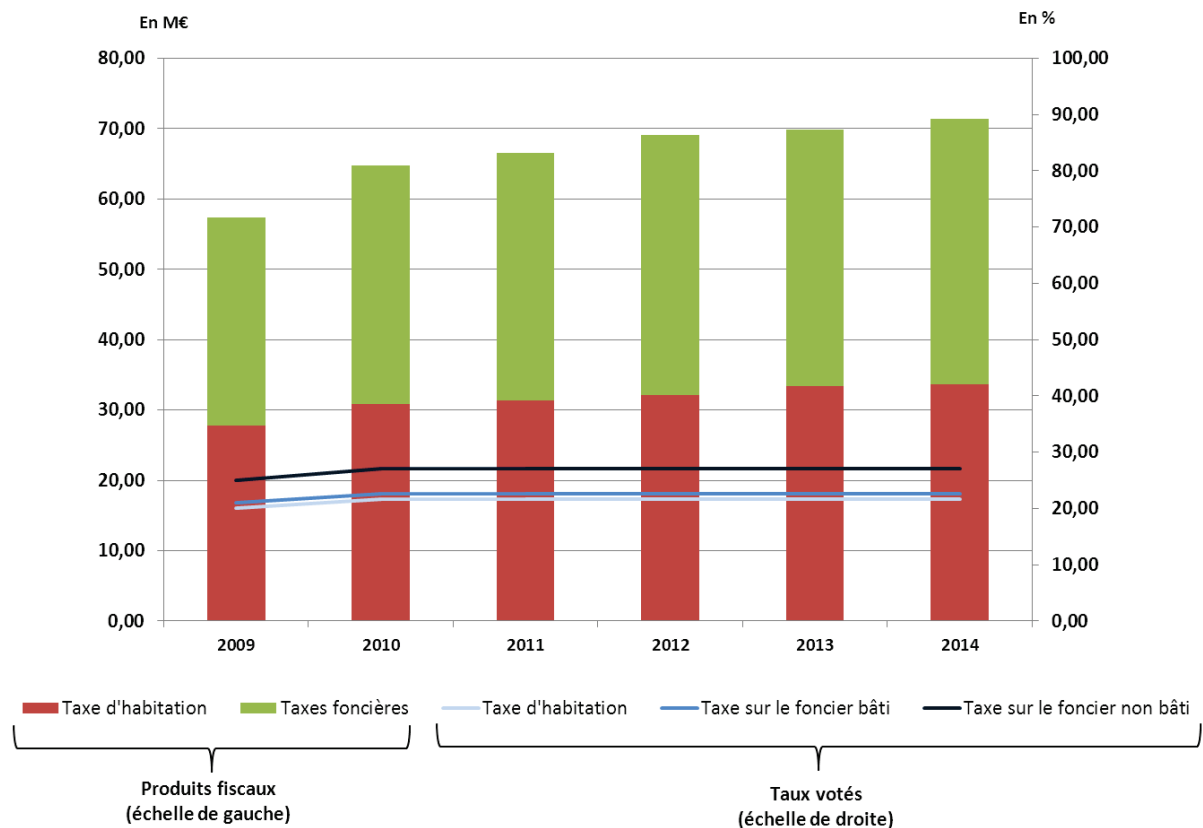


¹ RRF – y compris cessions d'actifs.

1) Le produit des impôts directs

Le produit des impositions directes s'élève à 71,443 M€, soit une hausse de 0,9% par rapport à 2013. La Ville ayant décidé de maintenir les taux de fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) inchangés pour l'année 2014, cette évolution s'explique exclusivement par l'évolution des bases de fiscalité.

Figure 3 : Evolution du produit et des taux de la fiscalité locale entre 2009 et 2014



La prévision 2014 s'établissait à 71,440 M€ au budget primitif (BP) 2014. La décision modificative (DM) n°2 avait permis d'inscrire 150 641€ additionnels au titre des rôles fiscaux supplémentaires. Ce gain a néanmoins été neutralisé par une diminution des bases définitives de taxe d'habitation 2014 par rapport aux prévisions s'expliquant par une hausse des bases de taxe d'habitation exonérées en 2014 au profit des personnes dites de condition modeste².

² : L'article 1414 du code général des impôts (CGI) prévoit une exonération de taxe d'habitation en faveur de certaines personnes de condition modeste. Il s'agit :

- des titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité ;
- des titulaires de l'allocation aux adultes handicapés ;
- des contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs ;
- des contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence.

Le montant du revenu fiscal de référence de l'année précédente des redevables répondant aux critères de cette exonération ne doit pas, en effet, excéder le seuil défini au I de l'article 1417 du CGI (en Métropole : 10 633 € pour la première part de quotient familial, majorés de 2 839 € pour chaque demi-part supplémentaire). Or, ce plafond a été davantage revalorisé en 2014 (+4% par rapport au seuil de 2013), ce qui a permis l'octroi d'allègements et d'exonérations de taxe d'habitation à un plus grand nombre de redevables.

Par ailleurs, l'article 28 de la loi n°2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 a prévu que les contribuables âgés de plus de 60 ans ainsi que les veuves et veufs qui ont bénéficié de l'exonération de la taxe d'habitation au titre de 2013 restaient exonérés de la taxe d'habitation au titre de 2014.

L'ensemble de ces mesures a conduit à augmenter les bases exonérées de taxe d'habitation de 11 % en 2014 sur le territoire de Rouen et donc à diminuer les bases taxées au profit de la ville par rapport aux prévisions qui se fondaient sur les bases exonérées en 2013.

Ce constat n'est cependant pas propre à la ville de Rouen et concerne la quasi-totalité des collectivités au plan national. Sur l'ensemble du département de la Seine-Maritime, on constate en effet une baisse des bases définitives de taxe d'habitation d'environ 13 % par rapport aux prévisions³.

2) Le produit des impôts indirects

Ces recettes se composent essentiellement des droits de mutation, de la taxe sur la consommation finale d'électricité et de la taxe locale sur la publicité extérieure.

S'agissant des droits de mutation, 3,872 M€ ont été perçus en 2014 contre 3,883 M€ en 2013 et 4,760 M€ en 2012. La reprise assez lente du marché immobilier, constatée au niveau national, s'observe également sur le territoire communal. Cette baisse de recette avait néanmoins été anticipée puisque 3,800 M€ ont été inscrits au budget 2014.

La taxe sur la consommation finale d'électricité est relativement stable avec une recette de 2,234 M€ en 2014 contre 2,320 M€ en 2013.

Enfin, la taxe locale sur la publicité extérieure atteint 0,430 M€ en 2014, soit une légère baisse par rapport à 2013 (0,457 M€) mais légèrement supérieure au montant inscrit au budget (0,400 M€).

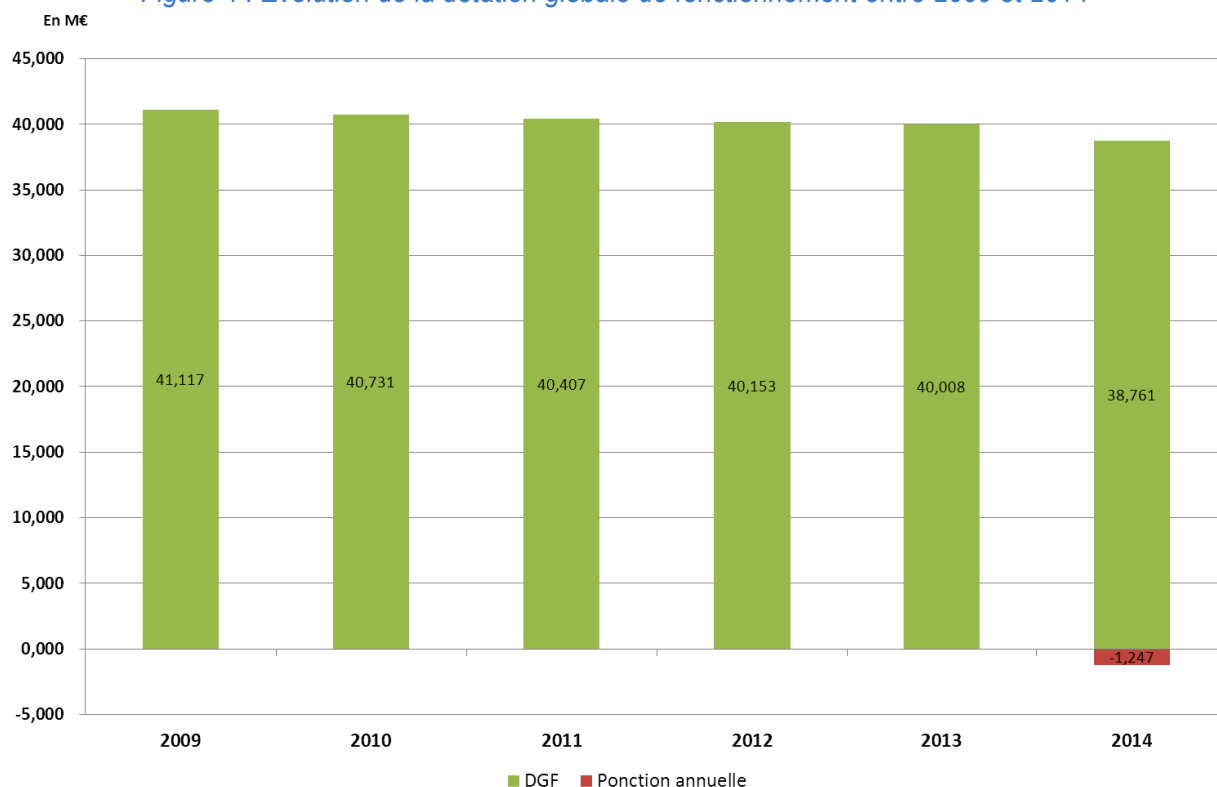
3) La dotation globale de fonctionnement

Les collectivités locales ont fait face à une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 1,5 Md€ en 2014.

³ Source : DRFIP 76.

Concrètement, la Ville de Rouen voit diminuer ce poste pour l'année 2014 de 1,247 M€ par rapport à 2013. Entre 2009 et 2014, la DGF de la Ville a baissé de 2,356 M€, soit -5,7%.

Figure 4 : Evolution de la dotation globale de fonctionnement entre 2009 et 2014



4) Les dotations de la CREA / MRN

Les dotations de la CREA / MRN se composent de deux éléments : l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. La première est restée stable en 2014, alors que la seconde, répartie entre les communes membres notamment au regard de critères sociaux, a progressé en 2014.

Par ailleurs, il convient de noter que la CREA / MRN n'a été ni bénéficiaire, ni contributrice au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Aucun flux financier n'a donc été constaté entre la Ville et la CREA / MRN dans ce cadre.

Tableau 7 : Evolution des dotations de l'intercommunalité entre 2009 et 2014

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Attribution de compensation	17 548 508	21 111 348	21 071 928	20 933 288	20 924 268	20 924 268
Dotation de solidarité communautaire	3 692 124	1 117 789	1 392 173	1 509 571	1 660 048	1 703 867
TOTAL	21 240 632	22 229 137	22 464 101	22 442 859	22 584 316	22 628 135

5) Les recettes tarifaires et droits de stationnement

Les produits tirés de l'exploitation des services publics (culturels, sportifs, éducatifs, sociaux) et autres recettes diverses s'élèvent à 10,205 M€ en 2014, contre 10,765 M€ en 2013.

Ces deux chiffres sont néanmoins difficilement comparables. Outre la tenue d'évènements ponctuels qui amplifient les recettes certaines années (par exemple, Normandie Impressionniste en 2013, mais avec des effets qui peuvent glisser jusqu'en 2014), ce poste peut connaître également des variations significatives en fonction de changements de périmètre.

Ainsi, pour l'année 2014, ces recettes ont notamment été impactées par :

- la création du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective de Rouen – Bois-Guillaume (SIREST) en juillet 2014 ;
- le transfert de la gestion des parkings de l'Hôtel de Ville, du Vieux-Marché et Haute-Vieille-Tour à la Société publique locale Parkings et aménagement de Rouen (SPL PAR) ;
- la création de deux services communs (reprographie et système d'information géographique) entre la Ville de Rouen et la CREA / MRN donnant lieu à une refacturation.

Par ailleurs, les recettes provenant des droits de stationnement progressent légèrement pour atteindre 3,800 M€ en 2014.

6) Les subventions de fonctionnement

Le montant des participations des divers partenaires de la Ville (Etat, Région Haute Normandie, Département de Seine Maritime, CREA / MRN, etc.) sont relativement stables puisqu'elles s'établissent à 8,078 M€ en 2014.

Ces participations sont notamment composées pour moitié des sommes versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour assurer le fonctionnement des crèches implantées sur le territoire rouennais.

7) Les cessions

Les recettes issues des opérations de cessions d'actifs s'élèvent à 1,181 M€, soit un montant inférieur à celles observées les années précédentes. Ce chiffre est néanmoins cohérent par rapport à la prévision de la décision modificative n°2 (1,125 M€) qui a permis de prendre en compte la non réalisation sur l'exercice 2014 d'une cession d'actif rue de la Maladrerie (estimée à 3 M€) retardée en raison d'un contentieux.

Tableau 8 : Evolution des cessions d'actifs entre 2009 et 2014

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cessions d'actifs*	22 836 990	12 150 175	6 464 991	2 448 016	2 505 378	1 181 363

* : la cession du Pôle Culturel Grammont au Conseil Général de Seine-Maritime a représenté 15,0 M€ de recettes en 2009, 9,0 M€ en 2010 et 3,533 M€ en 2011.

B. Evolution des dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 157,75 M€ en 2014, soit une hausse contenue de +0,79% par rapport à 2013. Cette évolution intègre de plus des effets de périmètre qui doivent en effet être pris en compte afin de comparer plus finement les chiffres de 2013 et 2014, en particulier la création du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective Rouen – Bois-Guillaume (SIREST), début juillet 2014.

Jusqu'à cette date, les dépenses de restauration collective étaient portées par le budget annexe de la restauration collective. Les recettes, quant à elles, étaient comptabilisées au budget principal ou au budget annexe, selon les prestations concernées. Par ailleurs, le budget annexe s'équilibrait grâce à une subvention versée par le budget principal. Le périmètre 2014 en matière de restauration collective est donc identique à 2013 sur une demi-année seulement.

A compter de la création du SIREST, les dépenses afférentes à cette compétence ont été prises en charge par le budget du syndicat. Depuis le 5 juillet 2014, la Ville de Rouen achète donc des prestations de restauration collective au SIREST qui les lui facture sur son budget principal. En recettes, le SIREST perçoit le montant des prestations payées par les villes de Rouen et de Bois Guillaume. La Ville de Rouen continue de percevoir directement sur son budget principal les recettes de tarification en provenance des familles. Par conséquent, le budget annexe de la restauration collective n'a plus été utilisé dès le second semestre 2014, si ce n'est pour constater des dépenses ou des recettes tardives dont le fait générateur relevait du premier semestre 2014.

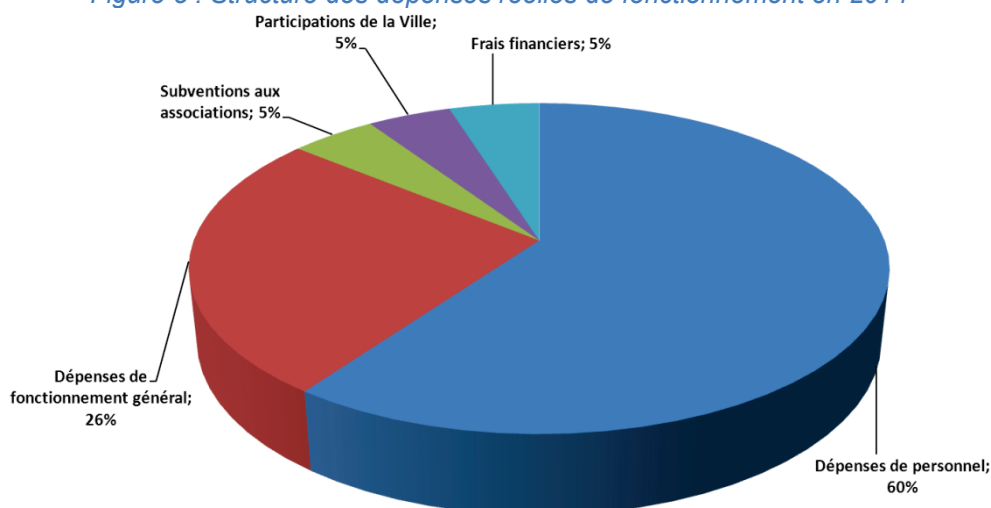
En neutralisant ces effets de périmètre liés à la création du SIREST, les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville de Rouen ont augmenté de 0,41% entre 2013 et 2014.

Tableau 9 : Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Montant (en €)						
DRF	139 627 425	147 807 448	149 164 761	155 141 090	156 513 367	157 750 962
Variation (en %)						
DRF	-2,83	5,86	0,92	4,01	0,88	0,79

Les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville de Rouen sont constituées par les dépenses de personnel pour 60% ; par les dépenses de fonctionnement général pour 26% ; par les subventions aux associations et autres participations de la Ville pour 5% chacun ; ainsi que par les frais financiers également pour 5%.

Figure 5 : Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2014



Le taux de réalisation 2014 est le plus élevé depuis 2008 (98,45%), ce qui illustre la bonne maîtrise par la Ville de ses dépenses de gestion et la qualité de sa prévision budgétaire.

Tableau 10 : Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2014

(en M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Crédits ouverts	144,48	157,18	155,58	162,03	159,49	160,24
Montants mandatés	139,62	147,81	149,16	155,14	156,51	157,75
TAUX DE REALISATION	96,64%	94,04%	95,87%	95,75%	98,13%	98,45%

1) Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel constituent le premier poste de dépense pour la Ville de Rouen avec un montant de 94 572 290 € en 2014, soit une progression de 3,58% par rapport à 2013.

Parmi les éléments de hausse de ces dépenses de personnel, on peut noter :

- l'augmentation automatique par l'effet du glissement vieillesse technicité : 1,090 M€ ;
- la hausse des cotisations CNRACL : 0,644 M€ ;
- la politique d'avancées sociales et notamment la revalorisation du régime indemnitaire : 0,3 M€ ;
- la gestion des élections municipales et européennes : 0,251 M€ ;
- l'augmentation du SMIC : 0,08 M€.

2) Les dépenses de fonctionnement général

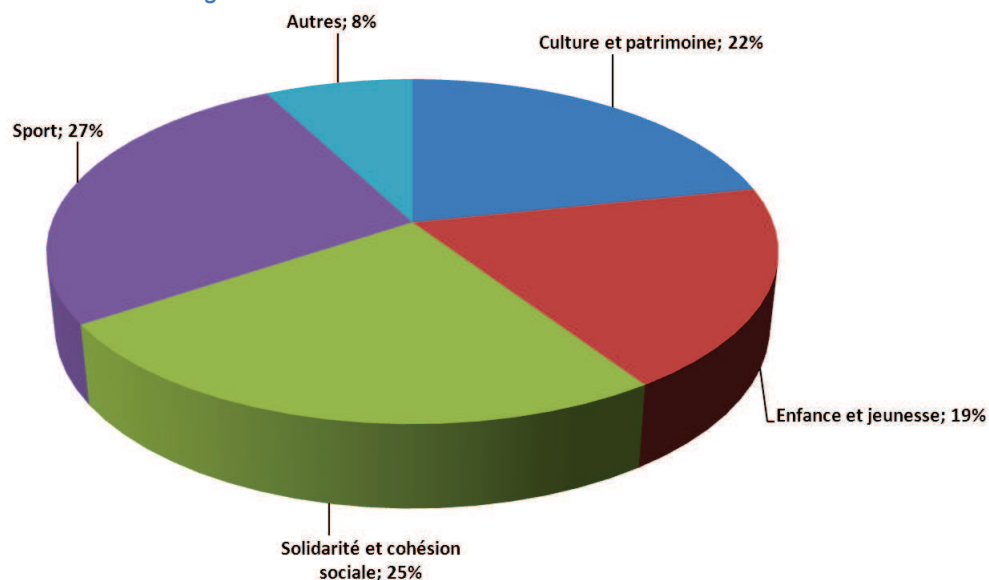
Les dépenses de fonctionnement général (hors subventions aux associations et autres participations de la Ville) constituent les moyens de fonctionnement des services municipaux. Elles s'élèvent à 49,958 M€ en 2014, soit une baisse de 2,19% par rapport à l'année 2013.

3) Les subventions aux associations

Les subventions de fonctionnement versées aux associations se sont élevées à 7,333 M€ en 2014. Elles sont en repli par rapport à 2012 (-8,70%) si l'on neutralise l'effet Armada en 2013.

Le secteur culturel reste un des principaux bénéficiaires des subventions de la Ville en 2014 (22% des subventions). Les autres secteurs d'intervention sont le sport (27%), la solidarité et la cohésion sociale (25%), ainsi que l'enfance et la jeunesse (19%).

Figure 6 : Secteurs d'intervention des subventions



4) Les participations de la Ville

La subvention accordée au CCAS est stable par rapport à 2013 (3,763 M€) afin de permettre à cette structure de continuer à répondre aux besoins de nos concitoyens les plus fragiles.

Concernant les établissements culturels, la Ville maintient également sa participation de 1,345 M€ à l'Opéra de Rouen Haute Normandie et de 1,587 M€ à l'Ecole supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (ESADHAR).

Le Conseil Municipal de la Ville de Rouen a par ailleurs adopté les statuts définitifs de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) créant le Centre Dramatique National (CDN) de Haute-Normandie lors de sa séance du 27 mai 2013. Dans ce cadre, la Ville de Rouen participe au fonctionnement du CDN à hauteur de 0,475 M€ pour l'année 2014 (montant consacré antérieurement au Centre Dramatique Régional Théâtre des 2 Rives).

5) Les charges de la dette

Les frais financiers correspondent aux dépenses effectuées par la Ville pour rembourser les intérêts des emprunts qu'elle a souscrits et pour financer les outils de gestion de sa trésorerie. En 2014, ce poste de dépense atteint 7,721 M€, contre 8,310 M€ pour l'année 2013.

Avec une croissance encore très modérée et une inflation très faible, la BCE a conservé une politique monétaire accommodante, ce qui a notamment permis à la Ville de Rouen de bénéficier de taux historiquement bas en 2014. Ces taux bas s'accompagnent également d'une diminution des marges pratiquées par les établissements bancaires pour les nouveaux emprunts, notamment en comparaison de l'année 2012 marquée par des craintes sur le manque de liquidités à destination du financement des collectivités locales.

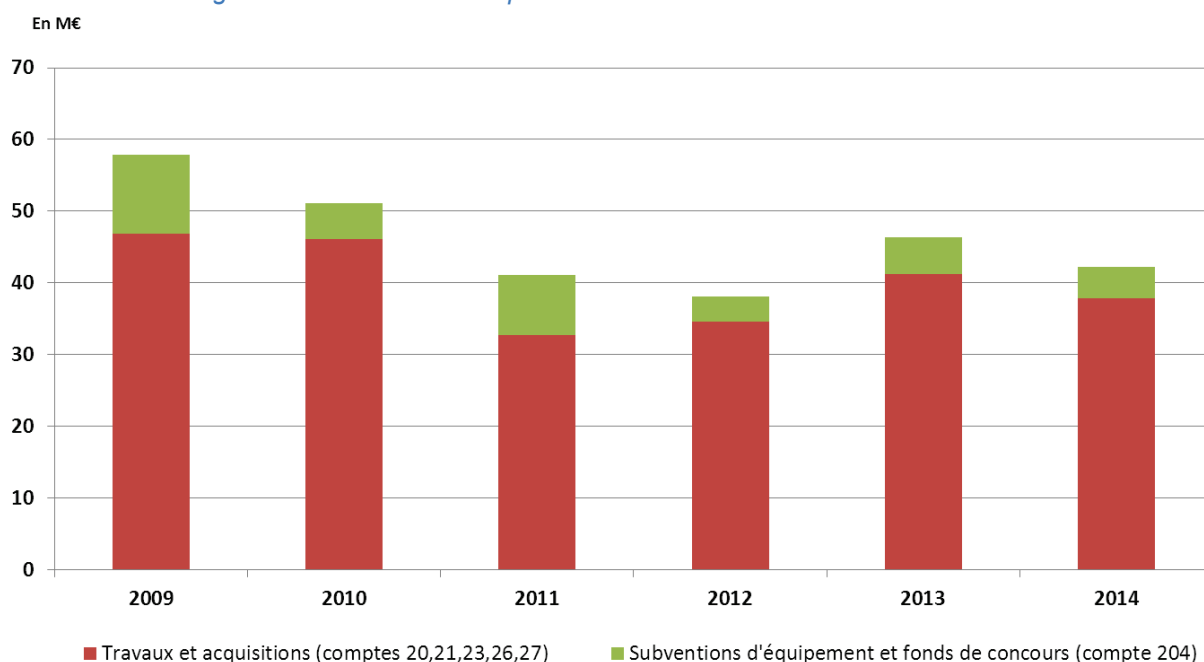
Outre ces conditions de marché favorables, la gestion rigoureuse de la clôture comptable a permis d'avoir un fonds de roulement de clôture réduit à 3,7 M€ pour l'année 2014, et ainsi d'éviter de payer des intérêts non indispensables.

III. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

A. Evolution des dépenses

Les dépenses d'investissement ont atteint 42,336 M€ en 2014 (48,788 M€ de crédits ouverts, soit un taux de réalisation de 86,77%). La Ville de Rouen consent ainsi un effort d'investissement soutenu depuis plusieurs années afin d'entretenir le patrimoine de la Ville et d'aménager les espaces urbains en fonction des besoins des habitants.

Figure 7 : Evolution des dépenses d'investissement entre 2009 et 2014



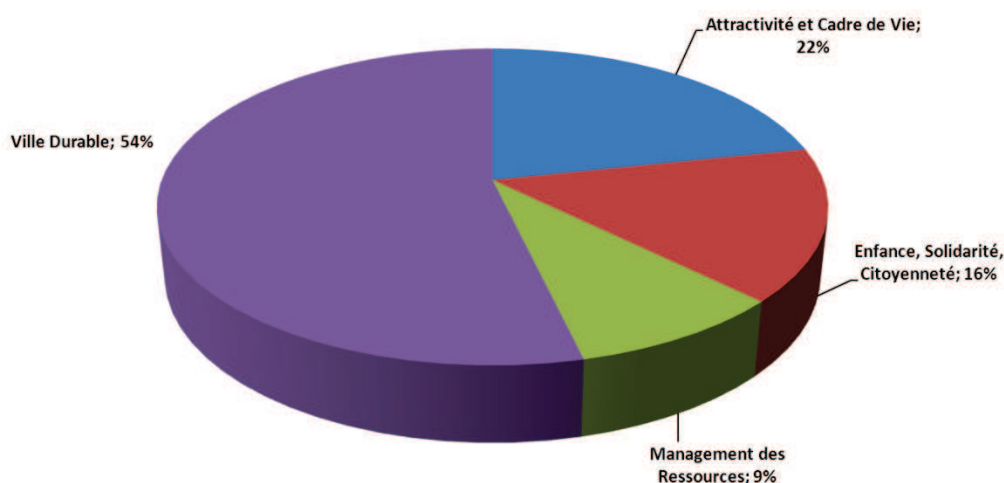
Parmi les principaux projets, la Ville a mis en particulier l'accent sur :

- les opérations d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement ;
- l'éducation et la jeunesse ;
- la politique municipale en faveur du logement.

Tableau 11 : Liste des principales opérations d'investissement pour l'année 2014

Travaux et acquisition (en €)	
Quais Bas Rive Gauche	5 857 245
Complexe Rosa Parks/Nelson Mandela	4 596 260
Programme d'amélioration des places urbaines (Emmurées Saint-Sever et Chartreux)	2 484 749
Travaux pour l'aménagement de terrains de sport synthétiques	1 417 603
Travaux en faveur des économies d'énergie, notamment dans les écoles	1 171 448
Acquisitions foncières et immobilières (EPFN)	1 101 755
Rénovation du quartier des Sapins	927 733
Acquisitions foncières et immobilières (hors EPFN)	459 047
Subventions d'équipement et fonds de concours (en €)	
Convention publique d'aménagement (CPA) Châtelet-Lombardie	352 787
CPA Grand-Mare	110 000
CPA Quartier de la Lucilline	2 000 000
Protocole de rétablissement de l'équilibre financier de Rouen Habitat avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)	1 275 557

Figure 8 : Répartition par pôle des crédits de paiement 2014



B. Evolution des recettes

1) Les subventions d'investissements reçues

Les subventions d'investissement reçues s'élèvent à 8,266 M€, soit un montant proche de celui constaté en 2012 (7,210 M€) après le pic de 2013 (11,140 M€).

Elles proviennent principalement :

- de l'Etat (2,229 M€) : rénovation de la bibliothèque Villon (0,656 M€), construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,362 M€), rénovation du quartier des Sapins (0,337 M€) ;
- de la Région (1,196 M€) : construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,944 M€), travaux de l'Eglise Saint-Maclou (0,204 M€) ;

- du département (1,460 M€) : aménagement des Quais Bas (0,720 M€), travaux de l'Eglise Saint-Maclou (0,330 M€), construction de la crèche Etoile du Sud (0,207 M€), construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,141 M€) ;
- de la CREA / MRN (2,886 M€) : travaux pour l'aménagement de terrains de sport synthétiques (1,400 M€), aménagement des Quais Bas (1,038 M€), construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,200 M€).

2) Les autres recettes d'investissement

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), calculé sur la base des dépenses d'investissement réalisées en 2013, a atteint 5,443 M€ en 2014 contre 4,556 M€ en 2013 et 3,380 M€ en 2012. Cette progression reflète le niveau soutenu de dépenses d'investissement portées par la Ville malgré un contexte pourtant contraint. Par prudence, seuls 4,600 M€ avaient néanmoins été prévus au budget 2014 sur ce poste.

Les produits de la fiscalité de l'urbanisme diminuent sensiblement à 0,489 M€ en 2014. Ces recettes sont en effet bien inférieures à celles constatées en 2013 (0,802 M€) et 2012 (0,987 M€). De même qu'en 2013, une partie de ces recettes est constituée de la taxe d'aménagement (TA) qui se substitue progressivement à la taxe locale d'équipement (TLE). Une corrélation avec l'assiette de cette taxe, à savoir la surface des permis de construire délivrés, ne pouvant être établie à ce stade, les services de l'Etat ont été sollicités pour apporter des explications sur cette baisse.

Enfin, le produit des amendes de police a atteint 3,980 M€ en 2014, soit une légère augmentation par rapport à 2013 (3,785 M€).

IV. LA GESTION DE LA DETTE

A. La dette propre

1) Les emprunts nouveaux 2014

Au titre de l'année 2014, la Ville de Rouen a contracté 22,783 M€ d'emprunts nouveaux (20,983 M€ pour le budget principal et 1,800 M€ pour le budget annexe des Locations Immobilières Aménagées) dont les caractéristiques sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Caractéristiques des emprunts mobilisés en 2014

Banques	Montant	Taux	Durée	Classification Gissler
Caisse des Dépôts et des Consignations	5,052 M€	Livret A + 1%	20 ans	1A
Caisse des Dépôts et des Consignations	2,931 M€	Livret A + 1%	20 ans	1A
Banque Européenne d'Investissement	13,000 M€	1,818%	25 ans	1A
Banque Postale	1,800 M€	1,88%	15 ans	1A

L'année 2014 a ainsi été marquée par la signature d'un emprunt de 25,500 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (13,000 M€ de mobilisés sur 2014) pour l'aménagement des Quais Bas, ainsi que pour le quartier de la Luciline (dossier conjoint avec la CREA / MRN). Les emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations permettent en outre de financer les actions en faveur du logement social et la construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela.

A noter que tous ces nouveaux contrats relèvent de la catégorie 1A de la Charte Gissler, c'est-à-dire qu'il s'agit exclusivement d'emprunt sans risque.

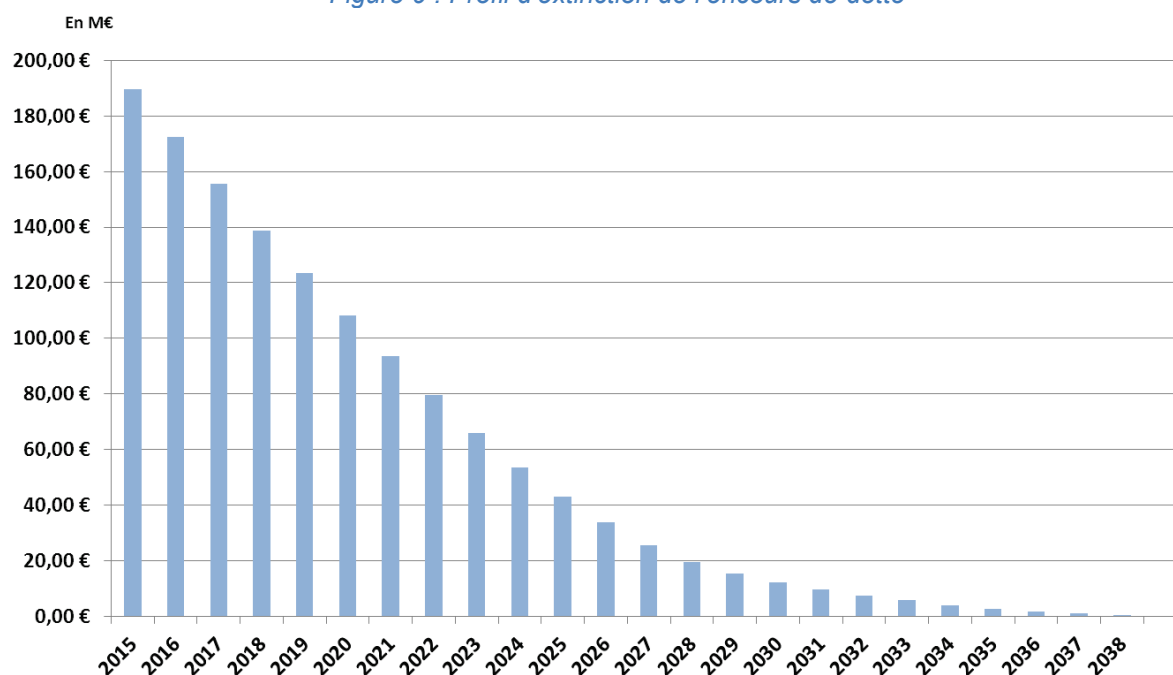
2) L'encours de dette

L'encours de dette entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015 a évolué de la manière suivante :

Tableau 13 : Evolution de l'encours de dette en 2014

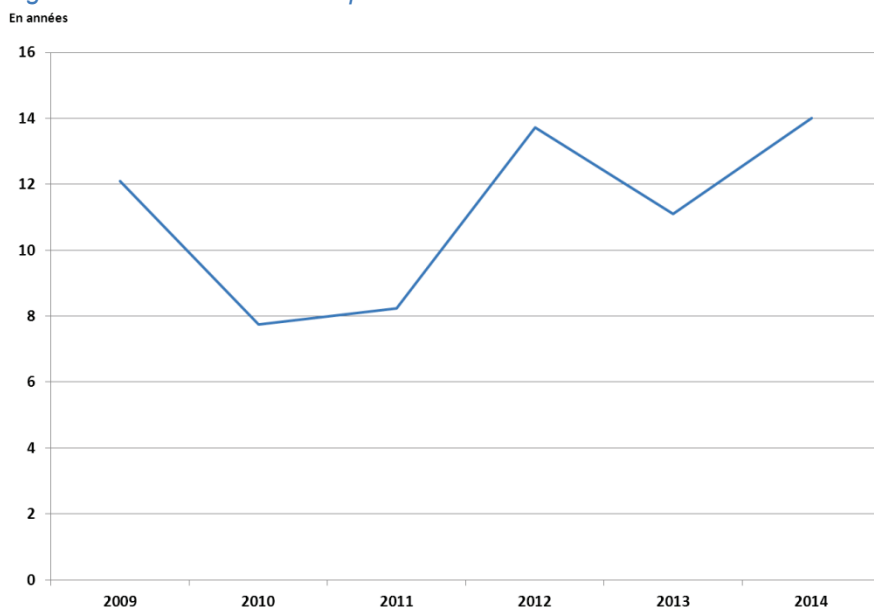
(en M€)	Encours au 01/01/2014	Remboursement de la dette	Nouveaux emprunts	Encours au 01/01/2015
Budget principal	185,946	16,570	20,983	190,359
Budget annexe Restauration collective	0	0	0	0
Budget annexe Hangar 23	0,504	0,063	0	0,441
Budget annexe des Locations Immobilières Aménagées	0,143	0,018	1,800	1,925
TOTAL	186,593	16,651	22,783	192,725

Figure 9 : Profil d'extinction de l'encours de dette



La capacité de désendettement traduit de façon théorique la capacité de la Ville à rembourser son encours de dette si celle-ci y consacrait l'intégralité de son épargne brute. A la fin de l'exercice 2014, ce ratio est de 14,0 années contre 11,1 en 2013 et 13,7 en 2012. Cette hausse de la capacité de désendettement est la conséquence de la baisse de l'épargne brute et de la hausse de l'encours de dette.

Figure 10 : Evolution de la capacité de désendettement entre 2009 et 2014

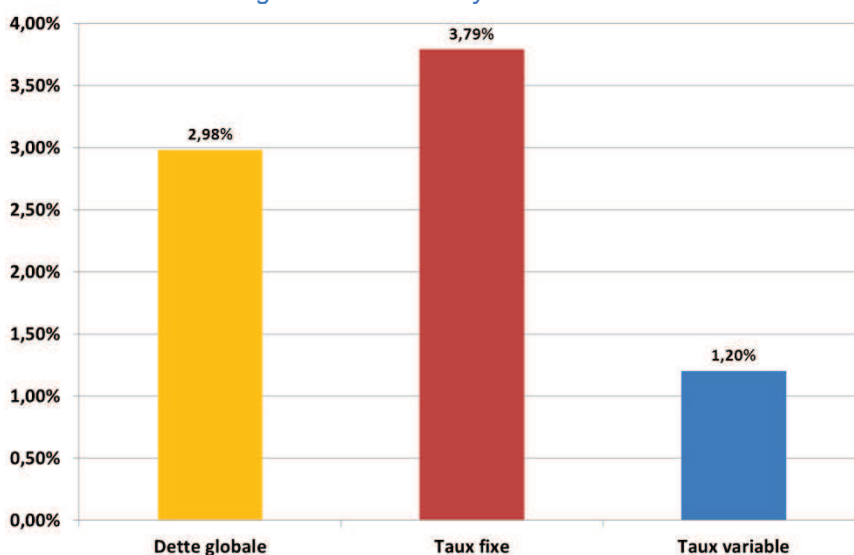


3) La structure de dette

A la fin de l'exercice 2014, l'encours de dette de la Ville est relativement équilibré entre taux fixe (56%) et taux variable (43%), comprenant notamment les emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations s'appuyant sur le livret A (15%).

Le taux moyen de la dette à la fin de l'année 2014 s'établit à 2,98%. Ce chiffre est à comparer avec le taux moyen de la dette des villes de plus de 100 000 habitants qui était de 3,07% au 31 décembre 2013).

Figure 11 : Taux moyen de la dette



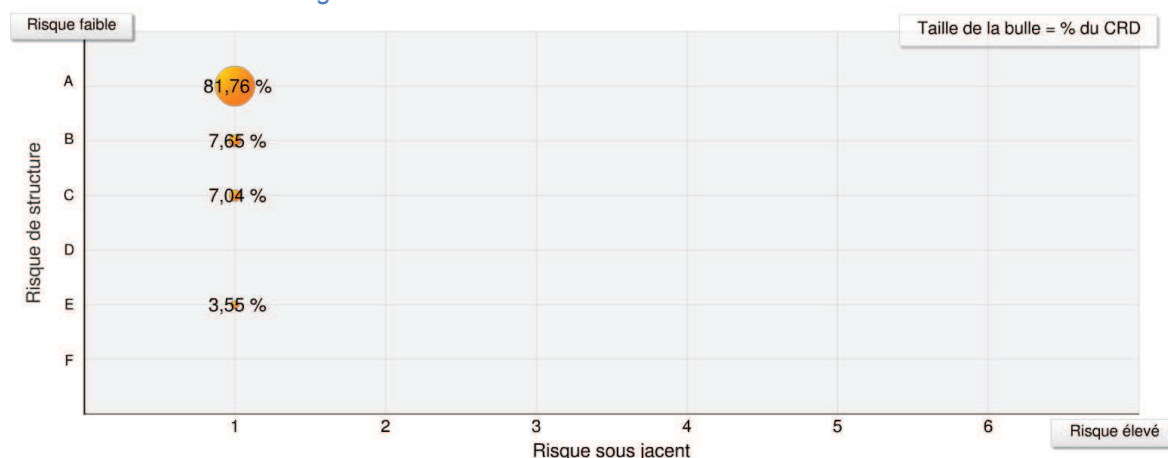
Les opérations de désensibilisation de la dette menées lors du mandat précédent ont déjà permis de modifier très sensiblement la répartition de l'encours de dette au regard de la charte Gissler dite de bonne conduite. Ainsi, plus de 80% de l'encours de la dette municipale

relève de contrats ne présentant aucun risque (1A). Aucun emprunt souscrit par la Ville ne relève désormais de la qualification « d'emprunt toxique ».

Seul point de vigilance, un contrat souscrit auprès de Dexia et classé 1E, mais dont les conditions de dégradation sont tellement éloignées des conditions de marché actuelles et anticipées que le risque peut aujourd'hui être considéré comme nul⁴. Le capital restant dû de cet emprunt, dont le terme est fixé à 2024, se chiffre aujourd'hui à 6,8 M€.

La dette structurée de la Ville de Rouen ne présente donc aucun risque à court terme.

Figure 12 : Dette selon la charte de bonne conduite



B. La dette garantie

L'encours de dette garantie s'établit à 235 M€ à l'issue de l'exercice 2014, contre 204 M€ à la fin de l'année précédente. La Ville intervient prioritairement dans le domaine du logement social. Les principaux bénéficiaires sont Immobilière Basse Seine (29%), Rouen Habitat (28%) et Logiseine (11%).

Le capital restant dû est composé pour plus de 90% par des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations. Ces prêts sont d'ailleurs très majoritairement adossés au Livret A.

C. La gestion de trésorerie

Afin de faire face à ses besoins de financement de court terme et d'optimiser sa trésorerie, la Ville a également recours à des lignes de trésorerie. Sélectionnée après une consultation auprès des banques, la ligne de trésorerie dont dispose la Ville depuis octobre 2014 s'élève à 12,000 M€. Elle est ouverte auprès du Crédit Mutuel Arkéa. Les marges pratiquées par cet

⁴ Si l'Euribor 12 mois est supérieur à 6,75%, cet emprunt entre en phase « multiplicateur ». Au 09/04/15, l'EURIBOR 12 mois s'élève à 0.191 %.

établissement bancaire dans le cadre de ce contrat sont beaucoup plus favorables que celles en vigueur sur les précédents contrats.

Tableau 14 : Comparaison des caractéristiques des lignes de trésorerie

	Montant	Taux	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
Lignes de trésorerie 2013/2014				
Crédit Agricole	4,5 M€	Euribor 1 mois moyenné + 1,80%	0,20%	0,10% sur les encours non tirés
Caisse d'Epargne	3,5 M€	Eonia + 1,52%	16 000€	0,20% sur les encours non tirés
Lignes de trésorerie 2014/2015				
Crédit Mutuel Arkéa	12 M€	Eonia +1,02%	0,22%	Aucune

En outre, la Ville a également pu utiliser en 2014 des contrats revolving, à des conditions financières particulièrement avantageuses, toujours pour couvrir ses besoins de financement de court terme.

V. ANNEXES

A. Budget annexe de la restauration collective

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 629 196
Recettes réelles de fonctionnement	3 271 790
SOUS TOTAL	642 594
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	107 469
Recettes d'ordre de fonctionnement	0
SOUS TOTAL	-107 469
Résultat de l'exercice 2014	535 124
Résultat antérieur reporté 2013	0
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2014	535 124
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	157 230
Recettes réelles d'investissement	64 517
SOUS TOTAL	-92 713
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0
Recettes d'ordre d'investissement	107 469
SOUS TOTAL	107 469
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	0
Recettes	0
Résultat de l'exercice 2014	14 756
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat antérieur reporté 2013	-382 875
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2013	77 670
TOTAL	-305 205
Résultat de clôture de la section d'investissement 2014	-290 449
Résultat de clôture 2014	244 676

Le budget annexe de la restauration collective fait apparaître un résultat de clôture cumulé positif de 244 676 €.

B. Budget annexe du Hangar 23

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 349 021
Recettes réelles de fonctionnement	1 578 655
SOUS TOTAL	229 634
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	153 098
Recettes d'ordre de fonctionnement	0
SOUS TOTAL	-153 098
Résultat de l'exercice 2014	76 535
Résultat antérieur reporté 2013	208 803
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2014	285 338
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	130 241
Recettes réelles d'investissement	0
SOUS TOTAL	-130 241
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0
Recettes d'ordre d'investissement	153 098
SOUS TOTAL	153 098
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	0
Recettes	0
Résultat de l'exercice 2014	22 857
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat antérieur reporté 2013	-45 320
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2013	45 320
TOTAL	0
Résultat de clôture de la section d'investissement 2014	22 857
Résultat de clôture 2014	308 195

Le budget annexe du Hangar 23 fait apparaître un résultat de clôture cumulé positif de 308 195 €.

C. Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	452
Recettes réelles de fonctionnement	330 714
SOUS TOTAL	330 262
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	22 355
Recettes d'ordre de fonctionnement	0
SOUS TOTAL	-22 355
Résultat de l'exercice 2014	307 907
Résultat antérieur reporté 2013	223 939
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2014	531 846
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	2 114 778
Recettes réelles d'investissement	2 063 313
SOUS TOTAL	-51 464
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	46 735
Recettes d'ordre d'investissement	69 090
SOUS TOTAL	22 355
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	112 500
Recettes	112 500
Résultat de l'exercice 2014	-29 109
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat antérieur reporté 2013	-368 034
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2013	368 034
TOTAL	0
Résultat de clôture de la section d'investissement 2014	-29 109
Résultat de clôture 2014	502 736

Le budget annexe des locations immobilières aménagées fait apparaître un résultat de clôture cumulé positif de 502 736 €.